RCS : ANGERS
Code greffe : 4901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ANGERS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 01555
Numéro SIREN : 823 821 848
Nom ou dénomination : TBS SERVICES

Ce dépôt a été enregistré le 02/10/2023 sous le numéro de dépôt 14607

TBS SERVICES

SASU au capital de 10.000 Euros

Siège social : 49111 - SAINT PIERRE MONTLIMART CEDEX

R.C.S Angers 2016 B 1555 N° SIREN 823 821 848

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 11 MAI 2023

ARRIVÉ AU GREFFE DE COMMERCE
LE 2 OCT. 2023

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à (+) 25 869,72 €uros de la façon suivante :

Affectation

. Réserves Facultatives	(+) 25 869,72

CERTIFIE(E) SINCERE
ET CONFORME

SASU TBS SERVICES
Au capital de 10 000 €
Route du Chaudron, Saint-Pierre-Montlimart
49110 MONTREVAULT-SUR-EVRE

ARRIVÉ AU GREFFE DE COMMERCE
2 OCT. 2023

Rapport du commissaire aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2022

CERTIFIE(E) SINCERE
ET CONFORME

TBS SERVICES
SASU au capital de 10 000 €
Route du Chaudron, Saint-Pierre-Montlimart
49110 MONTREVAULT-SUR-EVRE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'associé unique de la société TBS SERVICES,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société TBS SERVICES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président de la société.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à NANTES
Le 25 avril 2023

Le Commissaire aux Comptes
EXCO AVEC

Représenté par Benjamin POULARD

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions,brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL Immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles				
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières				
Total Actif Immobilisé (II)				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
TOTAL Stock				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	471 630		471 630	276 428
Autres créances	265 991		265 991	449 254
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	***737 621***		***737 621***	***725 682***
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres:)				
Disponibilités				
TOTAL Disponibilités				
Charges constatées d'avance				
TOTAL Actif circulant (III)	***737 621***		***737 621***	***725 682***
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion actif (V)				
Total Général (I à VI)	***737 621***		***737 621***	***725 682***

EXCO AVEC

Bilan passif

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel (dont versé : 10 000)	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	1 000	1 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont réserve des prov. fluctuation des cours :)		
Autres réserves (dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :)	28 161	38 446
TOTAL Réserves	***29 161***	***39 446***
Report à nouveau		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**25 870**	**-10 285**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	***65 031***	***39 161***
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	157 743	172 945
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	***157 743***	***172 945***
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs :)	19 829	12 505
TOTAL Dettes financières	***19 829***	***12 505***
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 344	5 686
Dettes fiscales et sociales	429 344	474 550
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	64 329	20 835
TOTAL Dettes d'exploitation	***495 018***	***501 071***
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (IV)	***514 847***	***513 576***
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	***737 621***	***725 682***

Compte de résultat

Compte de résultat		Exercice N			Exercice N-1
		France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises					
Production vendue biens					
Production vendue services		2 586 116		2 586 116	2 352 646
Chiffres d'affaires nets		***2 586 116***		***2 586 116***	***2 352 646***
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation				69 855	45 690
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				12 705	64 520
Autres produits				6	14
Total des produits d'exploitation (I)				***2 668 683***	***2 462 871***
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					
Autres achats et charges externes				36 717	20 506
Impôts, taxes et versements assimilés				90 406	80 165
Salaires et traitements				2 035 108	1 769 322
Charges sociales				486 023	456 047
Dotations d'exploitation	**sur immobilisations** : Dotations aux amortissements				
	sur immobilisations : Dotations aux provisions				
	Sur actif circulant : dotations aux provisions				
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				39 545
Autres charges				20	39
Total des charges d'exploitation (II)				***2 648 274***	***2 365 624***
RÉSULTAT D'EXPLOITATION				**20 410**	**97 247**
Bénéfice attribué ou perte transférée	(III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré	(IV)				
Produits financiers de participations					
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					
Autres intérêts et produits assimilés				396	
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total des produits financiers (V)				***396***	
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilées				659	1 302
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)				***659***	***1 302***
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				**-263**	**-1 302**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)				**20 147**	**95 945**

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (suite)		Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		388	
Produits exceptionnels sur opérations en capital			
Reprises sur provisions et transferts de charges		9 836	
Total des produits exceptionnels (VII)		***10 224***	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		1 030	53 819
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			12 000
Total des charges exceptionnelles (VIII)		***1 030***	***65 819***
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)		**9 195**	**-65 819**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)		19 664
Impôts sur les bénéfices	(X)	3 472	20 747
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		***2 679 303***	***2 462 871***
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		***2 653 434***	***2 473 156***
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)		**25 870**	**-10 285**

Les informations ci-après constituent l'annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est 737 620,88 EUR et le résultat s'élève à 25 869,72 EUR.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés conformément aux dispositions du Code de Commerce et au règlement de l'autorité des normes comptables N°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et ses règlements modificatifs.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Dérogations aux principes comptables

Il n'a pas été dérogé aux principes comptables pour l'établissement et la présentation des comptes annuels.

Changements de méthode

Au cours de l'exercice, aucun changement de méthode n'est intervenu ; par conséquent les exercices sont comparables sans retraitement.

Faits marquants

Néant

EXCO AVEC

Compléments d'informations relatifs au bilan et au compte de résultats

Immobilisations incorporelles

Néant

Immobilisations corporelles

Néant

Participations et autres titres immobilisés

Néant

Stocks

Néant

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale

Valeur mobilières de placement

Néant

Provisions règlementées

Néant

Provisions pour risques et charges

La société provisionne les indemnités de départ à la retraite et charges y afférentes, pour l'ensemble du personnel, sur la base des dispositions conventionnelles. Il s'agit d'un régime à prestations définies.

L'évaluation de la provision est réalisée selon la méthode des unités de crédit projetées, sur la base d'un taux d'actualisation.

Conformément aux usages et aux recommandations de la CNCC, le taux nécessaire au calcul des indemnités de fin de carrière pour l'établissement des comptes sociaux est le taux de référence IBOXX AA10+.

Ainsi, l'évaluation de l'indemnité de départ à la retraite tient compte notamment :

- du taux d'actualisation IBOXX AA10+ soit 3,20 % au 30/11/2022 (Inflation comprise)
- le taux de charges sociales retenu est de 37 % pour les cadres et 22 % pour les non cadres
- du taux de rotation du personnel déterminé en fonction de la catégorie et du statut du salarié
- de l'âge de départ à la retraite : Départ entre 60 et 67 ans en fonction de la date de naissance
- du taux de revalorisation des salaires de 2,5%
- la table de mortalité utilisée est la table règlementaire INSEE 2021
- le départ en retraite pris à l'initiative du salarié

Le résultat de l'exercice clos le 31 12 2022 tient compte :

- une reprise de provision d'exploitation pour 5 366 €
- une reprise de provision exceptionnelle correspondant à l'évolution du taux actuariel pour 9 836 €

Les autres provisions ont été constituées pour couvrir des risques et charges que des évènements futurs rendraient probables

Engagements financiers et autres informations

Rémunérations des dirigeants

L'organe de direction n'est pas rémunéré.

Crédit-bail

Néant

Engagements de garantie donnés

Il n'y a pas d'effet escompté non échu.

Dettes et garanties de suretés réelles

Néant

Transactions avec des parties liées

Aucune transaction significative et non conclue aux conditions normales du marché, effectuée avec des parties liées au sens de l'article R 123-199-1 du code de commerce n'a été recensée.

Intégration fiscale

Notre société a depuis le 1er janvier 2018 opté pour le régime de groupe prévu à l'article 223 A du code général des impôts et, qu'à cet effet notre société mère ERAM SAS reste seule redevable de l'impôt sur les sociétés.

La convention d'intégration fiscale place la société TBS SERVICES dans la situation qui aurait été la sienne en l'absence d'intégration fiscale.

En application de la convention d'intégration fiscale, la société TBS SERVICES a comptabilisé une redevance d'intégration fiscale de 3 472 € au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Autres informations

Néant

EXCO AVEC

Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS		Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
				Réévaluation	Acqu. et apports
Frais d'établissement et de développement		(I)			
Autres postes d'immobilisations incorporelles		(II)			
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et mobilier informatique				
	Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL (III)					
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières					
TOTAL (IV)					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					

Cadre B	IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
			Virement	Cession		Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement		(I)				
Autres postes d'immobilisations incorporelles		(II)				
Terrains						
Constructions	Sur sol propre					
	Sur sol d'autrui					
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers					
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau et mobilier informatique					
	Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL (III)						
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL (IV)						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						

Amortissements

Cadre A	SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE				
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement (I)					
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements				
Installations techniques, matériels et outillages					
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, informatique et mobilier				
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)					
TOTAL GENERAL (I + II + III)					

Cadre B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES						
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab							
Autres							
Terrains							
Constructions :							
sol propre							
sol autrui							
install.							
Autres immobilisations :							
Inst. techn.							
Inst gén.							
M.Transport							
Mat bureau.							
Emball.							
CORPO.							
Acquis. de titres							
TOTAL							

Cadre C	Charges réparties sur plusieurs exercices	Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

Provisions

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)				
Provisions pour litige				
Provisions pour garantie				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions	160 945		15 202	145 743
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	12 000			12 000
TOTAL (II)	***172 945***		***15 202***	***157 743***
Provisions sur immobilisations incorporelles				
Provisions sur immobilisations corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation				
Provisions sur autres immos financières				
Provisions sur stocks				
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciations				
TOTAL (III)				
TOTAL GENERAL (I + II + III)	***172 945***		***15 202***	***157 743***
Dont dotations et reprises d'exploitation			5 366	
Dont dotations et reprises financières				
Dont dotations et reprises exceptionnelles			9 836	
dépréciations des titres mis en équivalence				

Créances et dettes

Cadre A	Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients clients		471 630	471 630	
Créances représentatives de titres prêtés	Prov pour dép ant constitués.			
Personnel et comptes rattachés		3 570	3 570	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée	10 299	10 299	
	Autres impôts			
	Etat - divers			
Groupes et associés		252 123	252 123	
Débiteurs divers				
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT		*737 621*	*737 621*	
Charges constatées d'avance				
TOTAL DES CREANCES		*737 621*	*737 621*	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

Cadre B	Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine					
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine					
Emprunts et dettes financières divers		19 829	3 164	16 665	
Fournisseurs et comptes rattachés		1 344	1 344		
Personnel et comptes rattachés		246 754	246 754		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		115 017	115 017		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	32 340	32 340		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts	35 233	35 233		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupes et associés					
Autres dettes		64 329	64 329		
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		*514 847*	*498 182*	*16 665*	
Emprunts souscrits en cours d'exercice			Emprunts auprès des associés personnes physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice					

Fiscalité différée

Libellé	31/12/2022	31/12/2021
Bases d'accroissement de la dette future d'impôt		
Provisions réglementées		
Subventions d'investissement		
Ecart d'évaluation négatif des titres d'O.P.V.C.M		
Ecart de conversion Actif		
Autres charges déduites d'avance		
Plus values à long terme en sursis d'imposition		
Total bases d'accroissement de la dette future d'impôt		
Total passif d'impôt futur		
Bases d'allègement de la dette future d'impôt		
Amortissements des logiciels		
Pertes potentielles sur contrat à long terme		
Provisions pour retraites et obligations similaires	145 743	160 945
Participation des salariés		19 664
Autres charges non déductibles temporairement		
Ecart d'évaluation positif des titres d'O.P.V.C.M		
Ecart de conversion Passif		
Autres produits taxés d'avance		
Déficits reportables fiscalement		
Total bases d'allègement de la dette future d'impôt	**145 743**	**180 609**
Total actif d'impôt futur	**36 436**	**47 861**
Situation nette	**36 436**	**47 861**

(1) Taux d'impôt :	*25,00*	*26,50*
Dont taux normal d'impôt sur les sociétés :	*25,00*	*26,50*

Charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	605
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	139 079
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	
Autres dettes	64 242
Total	**203 925**

Produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Personnel et comptes rattachés	308
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	
Etat et autres collectivités publiques	
Autres créances	
Disponibilités	
Total	**308**

EXCO AVEC

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
TOTAL			

Produits constatés d'avance

Produits constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
TOTAL			

EXCO AVEC

Nombre et valeur nominale des composants du capital social

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2022	Valeur nominale
Actions ordinaires	100			**100**	100
Actions amorties					
Actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote)					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissement					
Total	**100**			**100**	

Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises			%
Production vendue biens			%
Production vendue services	2 586 116	2 352 646	9,92%
Répartition par marché géographique			
Chiffres d'affaires nets-France	2 586 116	2 352 646	9,92%
Chiffres d'affaires nets-Export			%
Chiffres d'affaires nets	***2 586 116***	***2 352 646***	***9,92%***

EXCO AVEC

Impôt sur les bénéfices

Impôts	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	20 147	-3632
Résultat exceptionnel	9 195	160
IS sur résultats antérieurs		
Contribution sociale		
Contribution exceptionnelle		
TOTAL	***29 342***	***-3 472,00***

Charges et produits exceptionnels

Libellé	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
PERSONNEL	1 030	388
REPRISE ENGAGEMENTS SOCIAUX		9 836
TOTAL	***1 030***	***10 224***

EXCO AVEC

Effectifs

Effectif	Effectif moyen salarié		Effectif moyen mis à la disposition de l'entreprise		Effectif moyen global	
	N	N-1	N	N-1	N	N-1
Ingénieurs et Cadres	10	11			10	11
Agents de maîtrise assimilés cadres						
Agents de maîtrise, techniciens	19	19			19	19
Employés	64	52			64	52
Ouvriers						
Autres						
TOTAL	***93***	***82***			***93***	***82***

L'effectif moyen du personnel est de : 93

Société établissant des comptes consolidés

Dénomination et siègle social	Forme juridique	Capital	% de détention
ERAM - 49111 MONTREVAULT SUR EVRE (SIREN : 388 583 239)	SAS	73 600 000	100 %

EXCO AVEC